

Les observatoires locaux de la vie associative (OLVA), éléments d'une gouvernance territoriale partagée

AUTEUR-ES

Amélie ARTIS,
Luciana RIBEIRO,
Sylvain RIGAUD

RÉSUMÉ

Les associations jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'action publique en France. À ce titre notamment, elles sont largement soutenues par des acteurs publics à différents niveaux. Dans un contexte de développement de la production de données statistiques et d'extension de l'usage des indicateurs quantifiés, les pouvoirs publics locaux s'intéressent de plus en plus à mieux connaître le tissu associatif de leur territoire à la fois pour les intégrer dans des stratégies de développement et pour répondre à leurs besoins. De cette manière, les observatoires de vie associative (OLVA) contribuent à produire des données statistiques sur le tissu associatif au niveau local, mais font aussi office d'outils de production d'interconnaissances et de partage entre les acteurs du territoire. Notre communication se basera sur des études de cas de plusieurs observatoires locaux accompagnés dans le cadre du réseau national des maisons des associations (RNMA). Nous pourrions aussi discuter du rôle de *leadership* de l'action publique ou des acteurs intermédiaires comme les associations dans la gouvernance territoriale.

MOTS CLÉS

observation statistique, associations, gouvernance territoriale, action publique

ABSTRACT

Non-profit organisations play a major role in the implementation of public policies in France. That is why they are widely supported by public actors at various levels. In a context of increasing data production and extended use of quantified indicators, local public authorities tend to develop knowledge on local non-profit organisations, both to integrate them into development strategies and to respond to their needs. In this way, the observatories of local non-profit organisation (OLVA) contribute to producing statistical data on the non-profit organisation at local level, and is also a tool for the production of inter-knowledge and sharing between the actors of the territory. Our communication will be based on case studies of several local observatories part of the National Network of Associations Centres (réseau national des maisons des associations / RNMA). We will discuss the leadership role in territorial governance, either by local public action or by intermediate actors such as non-profit organizations.

KEYWORDS

Statistical observation, Non-profit organisations, Territorial governance, Public action

Une association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices¹. Cette forme d'organisation est régie par la loi 1901 en France. Il existe une grande diversité dans le monde associatif en fonction de l'objet de l'association, de son secteur d'activité (sport, culture, loisirs, défense de droits et de causes, etc.) ou de sa taille (budget, salariat et bénévolat). Le nombre d'associations est estimé à 1,5 million en 2019 – 200 000 de plus qu'en 2011, soit une augmentation annuelle d'un peu plus de 30 000 unités. Ces associations sont jeunes dans leur majorité puisqu'une sur cinq a été créée après 2010. Elles développent des actions destinées à leurs seuls membres ou, pour 44 %, en direction de publics extérieurs (Tchernonog & Prouteau, 2019 : 137). Les associations expérimentent des solutions concrètes là où s'expriment les manques et les envies, explorant tous les secteurs d'activité ; elles apportent des réponses adaptées aux besoins de leurs usagers et de leur territoire. Elles jouent aujourd'hui un rôle majeur dans la mise en œuvre de l'action publique en France. C'est notamment à ce titre qu'elles sont largement soutenues par des acteurs publics à différents niveaux. Les relations avec la puissance publique ont connu de multiples transformations au cours de l'histoire récente (Lafore, 2010 ; Duverger, 2016).

Suite à la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, le rôle des pouvoirs locaux, dans un contexte de crises, est à l'origine de nouveaux besoins d'information à cette échelle (Le Roy & Offredi, 2011 : 192). Dans ce sens, les collectivités territoriales prennent de plus en plus conscience du rôle économique des associations en les intégrant dans leur stratégie de développement économique (Artis *et al.*, 2009). Autrement dit, les pouvoirs publics locaux s'intéressent de plus en plus à mieux connaître les associations de leur territoire à la fois pour les intégrer dans des stratégies de développement et pour répondre à leurs besoins.

La production de données statistiques s'inscrit dans la récente extension de l'usage des indicateurs quantifiés (Le Roy & Ottaviani, 2013 : 346). La production de statistiques sur l'économie sociale et solidaire (ESS) met en lumière la présence de plusieurs méthodologies, qui se regroupent en deux grandes approches, celle des comptes satellites et celle de l'observation statistique sous forme de portraits (Bouchard & Rousselière, 2015). Les comptes satellites sont des tableaux statistiques

¹ [associations.gouv.fr/liberte-associative.html].

construits en cohérence avec le cadre des comptes nationaux généraux, tout en y intégrant les spécificités d'un objet particulier. Parallèlement, des observatoires ont été coconstruits depuis 2002 en France par les instances de représentations des organisations de l'économie sociale, en particulier les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS), ESS France et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Par cette approche, la différenciation et la reconnaissance de l'hétérogénéité sont favorisées avec une adaptation « sur mesure », à l'inverse de la méthode très standardisée des comptes satellites. Cette hétérogénéité prend en considération les réalités régionales (*ibid.*). De nombreux observatoires sont portés par des réseaux associatifs (par exemple, le réseau national des maisons des associations, le réseau des centres sociaux, etc.). Si la statistique nationale a permis une meilleure approche quantitative du monde associatif français (Tchernonog & Prouteau, 2019), ses caractéristiques territoriales sont encore mal connues. Partant du constat de l'absence – ou, tout au moins, du caractère très disparate – des données relatives aux associations, tout particulièrement au niveau local, le réseau national des maisons des associations (RNMA) accompagne, depuis 2006, la mise en place d'observatoires locaux de la vie associative (OLVA). Ces observatoires mènent des enquêtes quantitatives de proximité auprès des associations d'un territoire pour mesurer les spécificités du tissu associatif local, adapter l'appui des acteurs de proximité et répondre au mieux aux besoins repérés.

PROBLÉMATIQUE

Les observatoires locaux de la vie associative sont des producteurs de connaissances locales. Leur processus de production s'appuie sur une enquête, quantitative, de proximité auprès des associations du territoire. Elle produit des données statistiques sur le tissu associatif au niveau local.

Les OLVA peuvent associer diverses parties dans leur mise en place et/ou dans leur pilotage : acteurs associatifs (têtes de réseaux, fédérations, etc.), institutionnels (élus et techniciens de collectivités territoriales ou des services de l'État) et académiques (chercheurs, étudiants, etc.). Ainsi, ils constituent des espaces multi-acteurs à la fois d'interconnaissance et de coproduction de données. D'une part, en produisant des données localisées et coconstruites, les observatoires documentent et mesurent les spécificités du tissu associatif local. Par la confrontation avec les acteurs du territoire, l'analyse des données permet d'évaluer la contribution aux besoins repérés (dimension d'observation). D'autre part, en animant la démarche, les acteurs du territoire apprennent à mieux se connaître et partagent leurs perceptions du territoire et de ses problématiques (dimension d'observatoire). Ainsi, les OLVA sont des producteurs de données statistiques sur le tissu associatif. Mais comment ces données sont-elles exploitées au service du territoire ? Comment la configuration d'acteurs, les choix institutionnels et de positionnements stratégiques peuvent-ils influencer l'appropriation de ces données par les acteurs et les associations ?

Nous posons deux hypothèses de travail :

- H1 : la production de données locales permet de nourrir le travail politique et institutionnel des associations face à l'action publique dans le but de justifier et légitimer leur action dans la construction des politiques publiques ;
- H2 : la dynamique partenariale, propre à la méthode OLVA, participe à la construction d'une gouvernance territoriale, en complémentarité avec l'action publique locale.

La gouvernance territoriale comme définie par Demoustier et Richez-Battesti (2010 : 8) implique des modalités institutionnelles de prise de décision sur le mode du développement territorial à travers les débats publics, l'action publique et plus précisément la production de politiques publiques. Dans le cadre de cette proposition, nous nous intéressons au rôle joué par les associations dans la construction de la gouvernance territoriale, dans la défense d'intérêts collectifs, dans la manifestation d'aspirations sociales au nom d'idéologies et de stratégies diverses et, éventuellement, dans le mouvement social (Pecqueur & Itçaina, 2012 : 49). De cette manière, nous questionnons le rôle des OLVA dans la coordination des acteurs territoriaux et dans l'appropriation par ces derniers des ressources que constituent les données statistiques. Ainsi, l'objectif général de cette communication est de questionner le rôle des associations comme acteur intermédiaire de l'action publique dans la construction de la gouvernance territoriale. Elle s'inscrit dans la continuité des travaux académiques portant sur les dynamiques territoriales et la gouvernance territoriale (Demoustier & Richez-Battesti, 2010 ; Draperi & Le Corroller, 2015 ; Pecqueur & Itçaina, 2012).

Son originalité repose sur :

- l'identification de l'utilisation de données statistiques sur les associations au niveau local ;
- l'identification de la configuration des acteurs territoriaux dans le processus d'observation territoriale ;
- l'analyse du rôle des associations dans la construction de la gouvernance territoriale à partir des OLVA.

Notre communication présentera la méthode de production des données statistiques sur le tissu associatif réalisée par des acteurs locaux et la manière dont ces acteurs s'approprient ces données. Elle interrogera l'influence de la configuration des acteurs dans le processus d'observation et dans l'assimilation de ces données par le territoire et ses acteurs.

MÉTHODOLOGIE

Nous proposons la réalisation d'études de cas sur neuf territoires ayant mis en place un OLVA en 2020-2021. Afin d'avoir une représentation de la diversité des territoires observés (17 en 2020-2021), notre choix s'est appuyé sur plusieurs critères : type de territoire (urbain, périurbain, rural), échelle du territoire (commune, agglomération, département) et nature de la structure porteuse (associative ou municipale). Nous avons réalisé 17 entretiens semi-directifs avec les porteurs des observatoires, partenaires et élus entre les mois de février et mars 2023, selon 4 axes principaux : i) le fonctionnement de l'OLVA (contexte de mise en place, parties prenantes et instances) ; ii) le processus post-enquête (partage de connaissances sur le tissu associatif) ; iii) la coopération inter-acteurs ; iv) la prise de décision sur le territoire.

Chaque étude de cas se base sur une présentation des territoires à partir de données sociodémographiques et socioéconomiques,

d'une analyse de la dynamique partenariale (fonctionnement et acteurs impliqués dans l'OLVA) et d'entretiens semi-directifs avec les acteurs, associatifs et institutionnels pour expliciter le rôle des associations.

Ces études de cas sont notre matériel. Leur analyse transversale permettra de faire émerger la manière dont les configurations territoriales influent sur les dynamiques partenariales et sur les représentations du rôle des associations. Nous discutons selon nos deux hypothèses :

- H1 : comment les associations mobilisent-elles ces données pour agir politiquement sur leur territoire ?
- H2 : comment ce processus contribue-t-il à dynamiser la gouvernance territoriale par l'implication des parties prenantes du territoire dans la définition d'enjeux communs et dans leurs résolutions ?

Ces résultats nous permettront de nourrir les débats sur l'appropriation de la donnée locale par les parties prenantes d'un territoire et d'identifier des méthodologies propices à cette appropriation. Nous pourrions aussi discuter du rôle de *leadership* de l'action publique ou des acteurs intermédiaires comme les associations dans la gouvernance territoriale.

RÉFÉRENCES

- Artis A., Demoustier D., Puissant E., 2009, « Le rôle de l'économie sociale et solidaire dans les territoires : six études de cas comparées », *Recma*, n° 314, p. 18-31.
- Bouchard M. J., Rousselière D. (dir.), 2015, *The Weight of the Social Economy: An International Perspective on the Production of Statistics for the Social Economy*, Bruxelles, Peter Lang.
- Demoustier D., Richez-Battesti N., 2010, « Introduction. Les organisations de l'économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire », *Géographie, économie, société*, 12(1), p. 5-14.
- Draperi J.-F., Le Corroller C., 2015, « Coopératives et territoires en France : des liens spécifiques et complexes », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 335, p. 53-68.
- Duverger T., 2016, « Les transformations institutionnelles de l'économie sociale et solidaire en France des années 1960 à nos jours », *Interventions économiques / Papers in Political Economy*, n° 54, numéro thématique « Économie sociale et solidaire : ses écosystèmes », B.
- Lafore R., 2010, « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », *Informations sociales*, 162(6), p. 64-71 [doi.org/10.3917/inso.162.0064].
- Le Roy A., Offredi C., 2011, « La quantification au service de l'observation sociale locale : à quelles conditions ? », *Revue française de socio-économie*, n° 7, p. 191-208.
- Le Roy A., Ottaviani R., 2013, « Mesurer pour comprendre les dynamiques territoriales et nourrir les politiques locales », *Géographie, économie, société*, 15(4), p. 345-364.
- Lévesque & M. Mendell (dir.) [doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2711].
- Pecqueur, B. Itçaina X., 2012, « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *Recma*, n° 325, p. 48-64.
- Tchernonog V., Prouteau L., 2019, *Le paysage associatif français. Mesures et évolutions*, Paris, Juris/Dalloz.

LES AUTEUR-ES

Amélie ARTIS

Sciences Po Grenoble, UGA
amelie.artis@sciencespo-grenoble.fr

Luciana RIBEIRO

Sciences Po Grenoble, UGA
luciana.ribeiro@umrpacte.fr

Sylvain RIGAUD

RNMA
sylvain.rigaud@maisonsdesassociations.fr